

Séance du 19 juillet 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Neys à Mme Durruty, Mme Juzan à Mme Duhart, M. Lalanne à M. Esmieu, M. Salanne à Mme Meyzenc, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Destin à M. Laiguillon, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa, M. Etcheto à Mme Capdevielle, M. Artiaga à M. Pallas.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Conventions de mécénat avec le Groupe Alain Toffolo et la Société Flashcompo en faveur de La Palissade / Galerie à l'air libre.

Le chantier du Quai Galuperie a nécessité la pose d'une grande palissade qui constitue un élément très visible du cœur de ville. De cette contrainte, est née l'idée d'une galerie à l'air libre dédiée à la photographie. Sa mise en œuvre a été envisagée le cadre d'un partenariat associant la Ville de Bayonne à des entreprises privées.

Deux expositions ont été retenues pour les prochains mois :

- été 2017 : une sélection de photos de Dominique Delpoux sur les fêtes de Bayonne. Ce photographe a porté un regard sur les « festayres » qui posent en tenue civile et en habits de fête ; autant de diptyques qui illustrent leur attachement aux valeurs de la fête.

- novembre et décembre 2017 : une sélection de photos de Bayonne de Mathieu Prat ; des images souvent inattendues et toujours empreintes de poésie.

Le Groupe Alain Toffolo et la Société Flashcompo ont décidé d'accompagner la Ville de Bayonne dans ce projet de galerie à l'air libre en participant à une prise en charge partielle du coût des deux expositions programmées. Pour ce faire, le Groupe Alain Toffolo propose de faire un don en numéraire de 2 000 euros et la société Flashcompo, un mécénat en nature évalué à une prise en charge de 50% du coût de fabrication des panneaux d'exposition.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de mécénat ci-annexées qui formaliseront les obligations réciproques des parties impliquées dans la mise en œuvre de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Marc Wittenberg
Directeur général adjoint des services